

.....
 Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

Pour prendre des nouvelles de Philippe : <http://lmca.exprimetoi.net/t4741-philippe-seguin-tres-grievement-blese>

AVIS AUX CLUBS

Merci d'informer TRES rapidement Nathalie de votre présence ou pas à l'Assemblée Générale du 7 décembre 2013.

.....
 Messieurs les Présidents de Ligue et de Commission,

Par la présente, nous vous informons que la Commission Nationale de Motocross a décidé lors du dernier Congrès de calquer, dès la prochaine saison sportive, la réglementation relative à l'usage des drapeaux sur celle de la FIM, notamment en ce qui concerne l'adoption d'un nouveau drapeau de sécurité (blanc à Croix rouge de Saint-André).



Motocross : Personnel médical sur la piste, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter, les roues de la moto doivent rester en contact avec le sol.

Afin de vous faciliter l'acquisition de ce nouveau drapeau et de vous permettre de bénéficier d'un tarif préférentiel, nous vous proposons un achat groupé à tarif dégressif.

Voici les tarifs proposés selon les quantités commandées :

- Quantité 100	10,70 € HT	Quantité 250	9,50 € HT	- Quantité 400	8,30 € HT
- Quantité 150	10,30 € HT	- Quantité 300	9,10 € HT	- Quantité 450	8,00 € HT
- Quantité 200	9,90 € HT	- Quantité 350	8,70 € HT	- Quantité 500	7,70 € HT

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de nous adresser par retour le nombre de drapeaux que vous souhaitez commander.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de ma considération distinguée.

P.S : vous trouverez, ci-joint, la planche des drapeaux modifiée.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
 Directeur des Sports et de la Réglementation

Fédération Française de Motocyclisme
 74 avenue Parmentier – 75011 Paris
 Tél : 01 49 23 77 00 / Fax : 01 47 00 08 37

Désignation Commissaire Technique 2014

Quinze jours avant l'épreuve le responsable Technique prend contact avec l'organisateur : horaires, règlement particulier, liste des concurrents et hébergement ci lieu.

au 25 novembre 2013

Date	Manifestation	Lieu	Club	Responsable Technique	Adjoint Technique
26/01/2014	Trial INDOOR	Epemay	MC Epemay	Rémi Dillet	Laurent Noiret
09/03/2014	MOTO-CROSS	ST-Ménéhould	Team Mx Menou	Joël Friquet	Serge Menu J-P Pitoux Pascal Rousseaux Edwige Rousseaux Coralie Hazart
16/03/2014	MOTO-CROSS	Moulin St Hubert	AMP	Pascal Rousseaux	Camille Vitter Edwige Rousseaux
06/04/2014	MOTO-CROSS	Bogny sur Meuse	MCCMA	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
21/04/2014	MOTO-CROSS	Champignol les Mondeville	MC Champignolais	J.P Pitoux	Virginie Gablin Sébastien Jacot
26&27/04/14	MOTO-CROSS CF Quad Elite & Stocks	La Neuville aux Joutes	MC Pavillon	Joel Friquet	Serge Menu
01/05/2014	MOTO-CROSS	Poulangy	MC HT Marnais	J.F Colson	Virginie Gablin
04/05/2014	MOTO-CROSS	Les Riceys	MC la VoieBlanche	J.P Pitoux	Virginie Gablin
08/04/2014	MOTO-CROSS	Hermonville	MCCA Hermonville	Serge Menu	Marc Lambert Coralie Hazart
11/05/2014	ENDURO	Buzancy	AMP	Laurent Noiret	Camille Vitter Peter Nauheimer J.L Parant
18/05/2014	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	Laurent Noiret	J.L Parant Peter Nauheimer
24&25/05/14	ENDURANCE	Domaine de Foolz	AS Domaine de Foolz	J.P Pitoux	Virginie Gablin Sébastien Jacot
25/05/2014	ENDURO	Rocroi	MCP Rocroi	Laurent Noiret	J.L Parant Camille Vitter Peter Nauheimer
29/05/2014	MOTO-CROSS	Freine les Reims	UMMarne	Serge Menu	Remi Dillet Coralie Hazart Marc Lambert
31/05/2014	Enduro a l'Ancienne	Latrecey	MC Latrecey	J.S Ferrand	Dany Canesso Jean Husson Laurent Noiret
01/06/2014	ENDURO ZUE	Latrecey	MC Latrecey	J.S Ferrand	Dany Canesso Jean Husson Laurent Noiret
01/06/2014	MOTO-CROSS	Manre	MC Manre	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux Camille Vitter

7 et 8/06/2014	ENDURANCE QUADS	Goncourt	Chaumont Enduro 52	Ferrand Jean-Sebastien	Colson Jean-François Husson Jean
08/06/2014	ENDURO ZUE	Epernay	MC Epernay	Remi Dillet	Laurent Noiret J.L. Parant
14&15/06/14	MOTO-CROSS CF	Montgueux	UM Aube	Désignation par la FFM	Dany Canesso
22/06/2014	ENDURANCE	Chalons en Champagne	MVCC	J.P Pitoux	Virginie Gablin
28/06/2014	MOTO-CROSS	Sainte-Ménéhould	Team Mx Menou	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
29/06/2014	TRIAL	Montherme	MCP Rocroi	Laurent Noiret	Peter Nauheimer J.L Parant
5&6/07/14	MOTO-CROSS	Sommauthe	AMC Sommauthe	Pascal Rousseaux	Camille Vitter Edwige Rousseaux
06/07/2014	24 H MOTO RETRO	Les Riceys	MC les Riceys		
27/07/2014	PIT BIKE	Loches sur Ource	MX Ten Pit	Virginie Gablin	Sébastien Jacot
9&10/08/14	MOTO-CROSS	St Just - Sauvage	MCCA2	J.P Pitoux	
15/08/2014	MOTO-CROSS	Mailly le Camp	MC Mailly	J.P Pitoux	Virginie Gablin
17/08/2014	ENDURANCE	Sainte-Ménéhould	Team Mx Menou	Laurent Noiret	Camille Vitter
23/08/2014	SUPERCROSS	Semoutiers	MC HT Marnais	J.F Colson	Virginie Gablin
24/08/2014	ENDURANCE MOTO (sous réserve)	Chaumont	Chaumont Enduro 52	Ferrand Jean-Sebastien	Colson Jean-François Husson Jean
31/08/2014	ENDURANCE	La Besace	AMP	Laurent Noiret	J.L.Parant Camille Vitter Peter Nauheimer
07/09/2014	ENDURANCE	Suzannecourt	Team Enduro Passion	J.S Ferrant	Virginie Gablin Jean Husson
14/09/2014	MOTO-CROSS	Freine les Reims	UM Marne	J.P Pitoux	Rémi Dillet Marc Lambert Coralie Hazart
07/09/2014	MOTO-CROSS	Taillette	MCP Rocroi	Laurent Noiret	Camille Vitter Peter Nauheimer
14/09/2014	ENDURANCE Moto Retro	Rethel	MCCMA	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
21/09/2014	ENDURANCE	Riezes	MCP Rocroi	Laurent Noiret	Camille Vitter Peter Nauheimer J.L Parant
28/09/2014	MOTO-CROSS	Sainte-Ménéhould	Team Mx Menou	Pascal Rousseaux	Edwige Rousseaux
19/10/2014	TRIAL ZUE	Vertus	MC Epernay	Rémi Dillet	Laurent Noiret
25&26/1	ENDURANCE TT	Essoyes	MC Les Riceys		

Au-delà de 60kms (domicile au lieu de la manifestation). Les frais d'hébergement seront pris en charge par la Ligue, hébergement chambre avec petit déjeuner 50 euros (sur justificatif).

Frais Commissaires Techniques LMCA :

30 euros début des contrôles la veille de 15 à 19 heures plus la journée de l'épreuve jusqu'à la fin de la réunion du Jury.

20 euros le jour de l'épreuve à partir de 7 heures jusqu'à la fin de la réunion du Jury.

Décision du Comité Directeur de la LMCA le 27 octobre 21012 à Sainte-Ménéhould.

Mr Joël Friquet.

Président du collège Technique LMCA.

AMIS PRESIDENTS

Voici la liste de pilotes qui n'ont pas rendu leur transpondeur au 26 novembre. Merci de faire le nécessaire pour qu'ils régularisent leur situation le plus rapidement possible (date limite : 1^{er} décembre)

TRANSPONDEURS 2013 NON RENDUS							
N°	Nom	Prénom	Club	Catégorie	Caution	Trans	Trans
						Donné le	Rendu le
14	CHAPLAIN	Jean Francois	MC MAILLY LE CAMP	125 NCA	1	02 mars	
28	MARION	Stéphane	MC MAILLY LE CAMP	125 NCA	1	10 mars	
70	GORY	Benjamin	UM Marne	125 NCA	1	01 avr	
94	MIGET	Thomas	MC CHARLEVILLE	125 NCA	1	21 avr	
148	BOOMKARTNER	Francky	UM MARNE	125 NCA	1	10 mars	
252	SCHEUER	Arnaud	MC MANRE	125 NCB	1	10 mars	
258	MOREAU	Jonathan	MC VENTEUIL	125 NCB	1	16 juin	
282	FAVRE	Frédéric	MC HAUT MARNAIS	125 NCB	1	01 mai	
356	LINSART	Clément	UM MARNE	125 NCB	1	16 juin	
426	PICCOLI	Quentin	UM MARNE	125 NCB	1	03 mars	
434	LA PAGLIA	Lucas	MC HAUT MARNAIS	125 NCB	1	10 mars	
436	ROUGETTE	Maxime	MC MAILLY LE CAMP	125 NCB	1	03 mars	
464	GORY	Nicolas	UM MARNE	125 NCB	1	01 avr	
41	CARILLON	Patrice	UM AUBE	Open NCA	1	01 avr	
81	MICHAUDET	Cyril	MC CHARLEVILLE	Open NCA	1	14 avr	
93	SANDOZ	Pierre	UM MARNE	Open NCA	1	01 avr	
107	BOULANGER	Mathieu	MC MANRE	Open NCA	1	10 mars	
113	GALLOT	Maxence	MCP ROCROI	Open NCA	1	10 mars	
135	SENEZ	Sébastien	MC LA VOIE BLANCHE	Open NCA	1	01 avr	
147	SAUNIER	Arthur	MC CHAMPIGN OLAIS	Open NCA	1	10 mars	
171	MOLIN	David	UM MARNE	Open NCA	1	10 mars	
175	ROSAZ	Paulin	MCP ROCROI	Open NCA	1	05 mai	
177	CLAIR	Geoffrey	MC LA VOIE BLANCHE	Open NCA	1	01 avr	
221	FEDELE	David	ARDEN MOTO PASSION	Open NCB	1	03 mars	
253	VAN RUYMBEKE	Xavier	MC PAVILLON	Open NCB	1	01 avr	
267	CABOUILLET	Vivian	MC MANRE	Open NCB	1	03 mars	
283	DUCRUET	Thomas	MC CHAMPIGNOL	Open NCB	1	01 avr	
301	DUFOSSET	Simon	MC CHARLEVILLE	Open NCB	1	21 avr	
307	QUEIREL	Benoît	MC 3 COMMUNES	Open NCB	1	02 mars	
367	JACQUENET	Sébastien	AMC GYE EN CHAMPAGNE	Open NCB	Pas caution	01 avr	
389	NORMAND	Erwann	MC 3 COMMUNES	Open NCB	1	04 août	
423	GALENTE	Florian	MCP ROCROI	Open NCB	1	05 mai	
445	MAZI	Abdel	UM MARNE	Open NCB	1	10 mars	
471	BERTRAND	Patrick	UM AUBE	Open NCB	1	10 mars	
549	LONNOY	Jérôme	TEAM MX MENOU	Open NCB	1	02 mars	
559	GINI	Christophe	AMC SOMMAUTHE	Open NCB	1	29 juin	
599	AUBERTIN	Charles	UM AUBE	Open NCB	1	03 mars	
637	LECOQ	Sullivan	MC MANRE	Open NCB	1	10 mars	
68	BOURE	Emilien	UM MARNE	85 Ligue	1	21 avr	
74	DASNOIS	Thomas	MC CHARLEVILLE	85 Ligue	1	02 mars	
99	TOUSSAINT(902)	Vivien	MC PAVILLON	85 Ligue	1	21 avr	
5	DOMAGALA	Théo	UM MARNE	Kids	1	14 avr	
62	BARBIER	Eloi	UM MARNE	Kids	1	14 avr	
2	PETINAY	Harry	UM MARNE	Quads	1	03 mars	
4	CAVILLOT	Steve	MC CHARLEVILLE	Quads	Banque	02 mars	
10	LAYEN	Thomas	MC EPERNAY	Quads	1	03 mars	
14	COLLOT	Cédric	MC CHARLEVILLE	Quads	Espèce	02 mars	
16	BOLLAND	Marc	UM MARNE	Quads	1	02 mars	
18	ROYER	Sébastien	AS DOMAINE DE FOOLTZ	Quads	1	02 mars	
42	HIEFF	Timothée	UM MARNE avec 167	Quads	1	10 mars	
46	DUBOIS	Jérémy	AS DOMAINE DE FOOLTZ	Quads	1	02 mars	
50	CHAUDERLOT	Romain	UM MARNE	Quads	Pas caution	10 mars	



Monsieur

CONVOICATION

Paris, le 25 novembre 2013

Lettre Recommandée avec Avis de Réception

AFFAIRE n°2013-21 :
Fédération Française de Motocyclisme c/ Monsieur

Monsieur,

A la suite du recours engagé par la Fédération Française de Motocyclisme afin de faire la lumière sur les incidents survenus lors de l'épreuve de Motocross, qui s'est déroulée le 15 septembre dernier à MANRE (Ligue Champagne-Ardenne), eu égard au comportement de votre accompagnateur dont vous êtes responsable, je vous informe que vous êtes convoqué à l'audience du Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage qui se tiendra :

**Le lundi 16 décembre 2013
à 14h45
au siège de la Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier
75011 PARIS**

Conformément à l'article 11 du Code de Discipline et d'Arbitrage, nous vous informons que vous avez la possibilité de vous faire représenter par un avocat et assister par toute personne de votre choix. Vous pouvez également consulter, avant la séance, le rapport et l'intégralité du dossier.

Si vous souhaitez faire entendre des témoins ou experts, vous devez en faire la demande sous un délai de 8 jours, par Lettre Recommandée avec Avis de Réception.

Le secrétariat du Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre LEFEBVRE
Président du Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage

Copie

- Monsieur Jean-Pol TOURTE, Président LMR Champagne-Ardenne,
- Monsieur Jean-Claude CLAVREUL, Président Commission nationale de Motocross.





Paris, le lundi 25 novembre 2013

LA PRÉFECTURE DU VAUCLUSE À NOUVEAU DÉSAVOUÉE PAR LA JUSTICE

Le Préfet du Vaucluse n'aime pas le sport motocycliste à Goult (84220) et l'un de ses points de fixation semble être l'interdiction des courses de moto sur le circuit de motocross de cette commune.

Pourtant, à trois reprises que ce soit en référé ou sur le fond (20/11/2009 - 12/05/2010 - 21/04/2011), le Juge Administratif l'avait déjà rappelé à l'ordre en mettant en cause la légalité de ses décisions et en donnant gain de cause à la Fédération Française de Motocyclisme et au Moto-Club de Goult.

Mais à l'évidence cela ne suffit pas puisqu'il avait, à nouveau, interdit une compétition le 04 avril 2012 sur ce même circuit.

La Fédération a donc réitéré en contestant l'arrêté du Préfet devant le Tribunal Administratif de Nîmes.

Le 7 novembre 2013, ce dernier vient une nouvelle fois de donner raison à la Fédération et décider que *"le Préfet ne pouvait légalement justifier son refus d'autoriser l'épreuve"*.

Le Juge a également précisé que, et cela n'est pas neutre, *"la seule circonstance que le tracé du circuit se situe sur un site Natura 2000 ne justifie pas à elle seule le refus d'autorisation."*

Espérons que cette nouvelle décision permettra au Moto-Club de Goult d'organiser sereinement ses futures épreuves.

La FFM continuera à soutenir ses clubs et n'hésitera pas à faire valoir ses droits devant la justice chaque fois que cela sera nécessaire.

Le Service Communication